



De la STG aux études Comptables

publié le 25/01/2012

Descriptif :

Après un baccalauréat STG, il est possible de poursuivre des études en gestion. Annabelle ancienne élève de TSGT a choisi le BTS CGO et est venue nous le présenter.

Voici quelques extraits de la rencontre qui a eu lieu lundi 23 janvier 2012 au lycée Guy Chauvet.

Après un baccalauréat STG, il est possible de poursuivre des études en gestion. Annabelle ancienne élève de TSGT a choisi le BTS CGO et est venue nous le présenter.

Voici quelques extraits de la rencontre qui a eu lieu lundi 23 janvier 2012 au lycée Guy Chauvet.

Annabelle, tu es en deuxième année de BTS mais qu'elle a été ta formation avant ?

J'ai fait un baccalauréat STG option Comptabilité et Finances d'entreprises au lycée Guy Chauvet de Loudun. La gestion était une de mes matières préférées et j'ai souhaité poursuivre dans cette voie.

Ton baccalauréat STG a-t-il été un avantage pour poursuivre en BTS ?

Tout à fait, en première année nous avons des notions déjà vues en terminale : économie, droit, management, et gestion. Les débuts sont donc assez faciles puisque les bases sont revues. Mais en même temps cela permet de rafraîchir les connaissances ou de retravailler des points que nous n'avions pas complètement compris.

Y a-t-il des matières nouvelles ?

Tout est amplifié, nous approfondissons les matières en droit fiscal ou social par exemple. Il est important de voir « tous les pièges » possibles pour les éviter. Il y a beaucoup d'exercices à retravailler pour acquérir une mécanique comptable.

Qu'est ce qui change par rapport au lycée en BTS ?

En anglais, on travaille beaucoup l'oral à partir de texte, de vidéos, ce n'est plus comme au lycée.

Il y a les stages qui sont particulièrement intéressants. Pour ma part j'ai fait mon stage de première année dans une entreprise où j'ai participé à la préparation de divers documents comptables. Et mon stage de deuxième année je l'ai fait dans le cabinet d'expert comptable qui suivait mon entreprise de première année. Ainsi j'ai pu suivre l'entreprise d'un bout à l'autre.

La vie à l'internat est aussi une étape pour qui ne l'a jamais connu. Nous sommes deux par chambre, nous sommes autonomes et allons dans notre chambre quand bon nous semble. La seule contrainte est de respecter l'heure du repas. C'est une vie « d'étudiant » qu'il faut savoir gérer, décompresser c'est normal, mais il faut avoir travaillé avant.

Que peut-on faire après un BTS CGO ?

On peut décider d'entrer directement sur le marché du travail comme assistant comptable dans une entreprise, une administration, une association et bien sur un cabinet comptable. Ce dernier choix est très intéressant car en cabinet on voit beaucoup de choses et c'est une bonne expérience pour le futur.

On peut aussi poursuivre ses études. On peut rejoindre la formation de DCG (diplôme de comptabilité et gestion) pour ensuite poursuivre et devenir expert comptable. On peut aussi aller vers des licences en fiscalité, banque, assurance... On peut aussi intégrer des Masters de Gestion à l'IAE par exemple (Institut d'administration des entreprises). Il faut avoir un dossier « qui tienne la route bien sûr ».

Pour terminer quels conseils pourrais tu donner aux élèves de STG qui assistent à cette conférence ?

Si ils aiment la gestion, alors qu'ils n'hésitent pas, c'est un secteur où l'on manque de personnel, il y a des emplois à la clé.

NB : il existe aussi le DCG (diplôme de comptabilité et gestion) qui est un Bac + 3 et qui permet de poursuivre soit vers l'expertise comptable, soit vers des Master divers.



Avertissement : ce document est la reprise au format pdf d'un article proposé sur l'espace pédagogique de l'académie de Poitiers.

Il ne peut en aucun cas être proposé au téléchargement ou à la consultation depuis un autre site.